NO 11
NOVEMBRE 2026

Le Mag' DE SAINTE COLOMBE

Une folle soirée ...

Le 24 octobre dernier, le rire s'est invité à la salle des fêtes de Sainte-Colombe. Eh oui ... C'était, en effet, la date choisie par la compagnie théâtrale "maison", La Troupe s'éveille, pour donner la représentation de son tout nouveau spectacle, *50 nuances de rire*. Inutile de préciser que le titre n'avait pas été choisi au hasard, car il n'a pas fallu longtemps au public pour s'esclaffer à gorge déployée. Dès la première apparition sur scène, le ton était donné ! Il faut dire que les sketchs inédits, entièrement pensés et rédigés par les comédiennes et les comédiens, rivalisaient de situations ubuesques, de non-dits et de jeux de mots. Fort heureusement pour les spectateurs venus nombreux, leurs zygomatiques ont pu trouver quelques minutes de répit grâce aux séquences musicales, lesquelles ont fait la part belle aux plus beaux standards de la chanson française. Et que serait l'amusement sans un peu de jeu ... La soirée a été l'occasion pour les tablées de s'affronter autour de questionnaires et de remporter, pour les meilleures, de beaux cadeaux. Vous avez manqué le show ? Aucun problème, la troupe revient bientôt.











Bon appétit, bien sûr !

Les papilles étaient en fête à l'occasion du repas des aînés organisé le 17 octobre par le Comité d'entraide aux personnes âgées. Pour l'occasion, la salle s'était parée d'un superbe décor, complètement confectionné par les bénévoles du Comité, aux couleurs automnales ... mais pas uniquement. En effet, en ce mois d'octobre, le rose était aussi de rigueur. Pour soutenir Octobre Rose, les bénéfices de la tombola étaient reversés en totalité à l'Institut Pasteur. Un beau moyen d'allier fête et générosité ! En la matière, les bénévoles du Comité d'entraide aux personnes âgées en connaissent un rayon. Tout au long de la journée, ils se sont démenés dans la salle comme en cuisine pour préparer le plus beau des événements. Et au regard des sourires des convives, c'était réussi ! Bravo à la présidente, Jacqueline Marty, et aux membres du Comité d'entraide aux personnes âgées pour leur investissement.















L’entente Longueville- Sainte Colombe- Saint Loup de Naud (ELSCSL) recrute !

Envie de jouer au football dans une ambiance familiale et conviviale ?
L’Entente ELSCSL accueille de nouveaux joueurs et de nouvelles joueuses pour la saison 2026-2027 !

Des plus jeunes (U6/U7) jusqu’aux séniors (CDM) et vétérans (+45), chacun peut trouver sa place au sein du club.
Que vous soyez débutant ou confirmé, venez partager les valeurs du football : plaisir, respect, esprit d’équipe et convivialité ! Retrouvez toutes les catégories et horaires d’entraînement sur le visuel ci-dessous.

Lieux d’entraînement : stades de Sainte-Colombe et de Saint-Loup-de-Naud.
Contact : elscsl@free.fr



La vie desasso

La vie des asso

Girly's and co en assemblée générale

L'association de danse Girly's and Co a tenu son assemblée générale avec un bilan toujours aussi positif pour cette deuxième année !

Danse, énergie, bonne humeur et convivialité sont toujours au rendez-vous, grâce à la motivation des danseuses et au soutien de tous ceux qui les accompagnent.

Un grand merci à toutes et à tous pour la confiance et le soutien témoignés !

Girly's and Co continue sur sa lancée, avec toujours autant de passion et l'envie de partager de beaux moments dansés !





AGENDA

8 novembre : Après-midi séniors
15h - salle des fêtes
organisée par la Mairie de Sainte-Colombe

11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
10h30 - cimetière nouveau
organisée par la Mairie de Sainte-Colombe

14 novembre : Gala de charité
au profit des orphelins des Sapeurs-pompiers
19h - salle des fêtes
organisé par Sainte-Colombe Sports et Loisirs, en lien avec les Charity's Girls

21 novembre : Soirée Beaujolais
19h - salle des fêtes
organisée par le Comité d'entraide aux personnes âgées

21 novembre : Marché de Noël
11h-18h - place du marché
organisé par la Mairie de Sainte-Colombe

Etat civil

Naissances

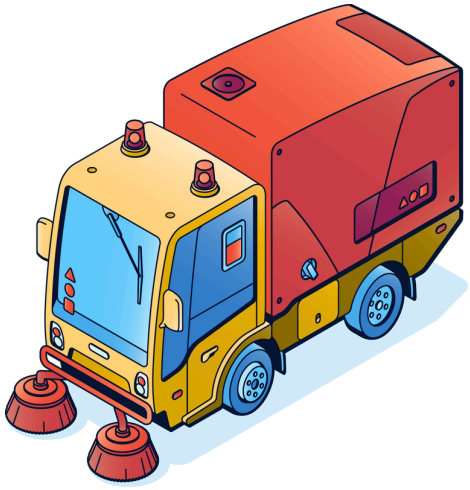
Décès

M. Hervé DUJAY

M. Francis NONAT

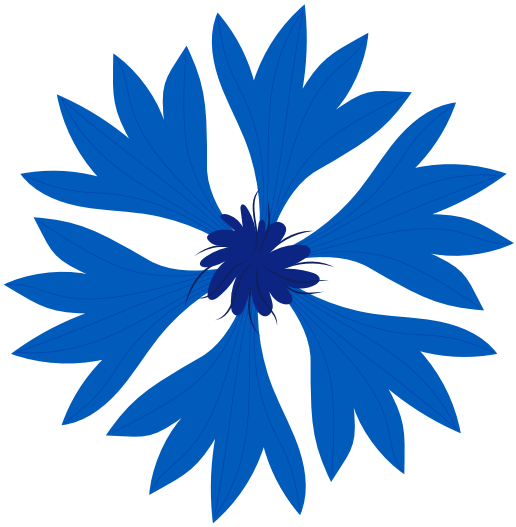
Conception et rédaction :
Agence Akatsuki, communication & relations publiques
www.agence-akatsuki.fr

Passage de la balayeuse



La mairie de Sainte-Colombe informe les habitants que la balayeuse passera pour le nettoyage des rues de la commune le **jeudi 5 novembre 2026**.

Ce jour-là, les habitants sont invités à éviter le stationnement sur la voirie pour éviter d'entraver sa tournée.



Vente en faveur des Bleuets de France

Comme lors du 8 mai et à l'occasion de la Commémoration de l'Armistice de 1918 qui se tiendra le 11 novembre prochain, une vente sera organisée, devant le cimetière nouveau, au profit du Bleuet de France.

Les dons collectés serviront au soutien des anciens combattants, ainsi que des victimes de guerre et du terrorisme.

Bientôt Noël ...

Le Noël de la commune aura lieu le dimanche 6 décembre, à 15 heures à la salle Jeannine Griveau.

Les parents des enfants résidants à Sainte-Colombe, mais qui ne sont pas scolarisés dans la commune ou qui ne sont pas encore scolarisés, doivent impérativement venir les inscrire en mairie avant le 13 novembre.
Pour les enfants scolarisés à l'école Armand François, les bons d'inscription seront directement distribués aux enfants par les enseignantes et les enseignants.



Vacances sportives ...

Les jeunes Saint-Colombinoises et Saint-Colombinois sont de retour d'Espagne où s'est déroulée la traditionnelle semaine sportive à Salou.

Le programme a été particulièrement riche et varié : biathlon avec tir laser, beach soccer, beach volley, basket, sortie vélo, match de handball contre l'équipe locale de Cambrils ... Bien sûr, la détente était aussi de la fête avec la découverte de la commune, agrémentée d'une séance shopping.
De quoi revenir gonflé à bloc !







Préservons le cadre de vie

La mairie de Sainte-Colombe rappelle aux habitants que :

- la commune compte des poubelles publiques sur l'ensemble de son territoire. Elle remercie les habitants de veiller à y jeter leurs déchets, et notamment les canettes, car ils sont régulièrement trouvés sur la voirie.
- la consommation d'alcool sur la voie publique est déconseillée. Pour rappel, l'article R. 3353-1 du Code de la santé publique réprime l'état manifeste d'ivresse dans un lieu public d'une amende de deuxième classe (jusqu'à 150 euros).
- les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, aires de jeux ...). Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné aux titres des articles R. 632-1 du Code pénal et R. 541-76 du Code de l'environnement.



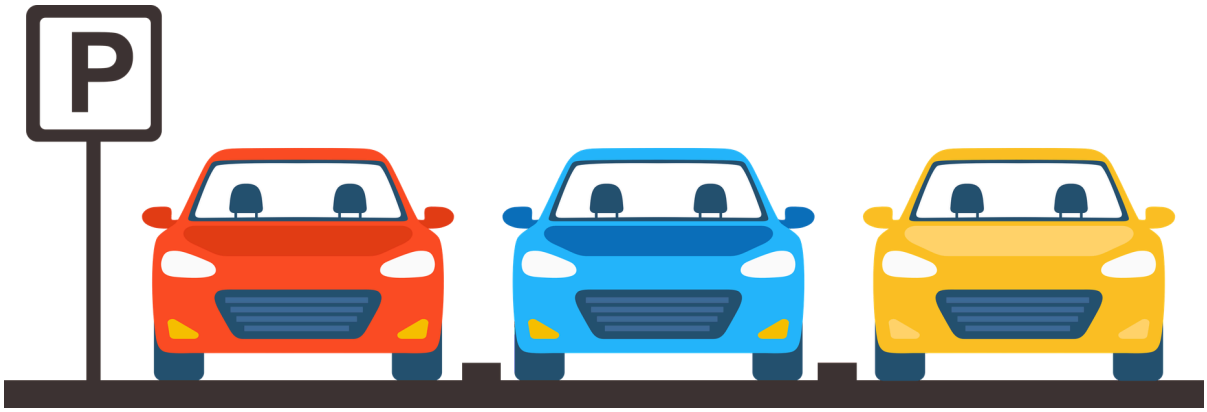
Information : stationnement école

Afin de garantir la sécurité de tous aux abords de l'école, il est rappelé qu'il est interdit de stationner sur les zones marquées de zébras.

Les parkings existants sont prévus pour permettre aux familles de stationner et d'accompagner leurs enfants dans de bonnes conditions. Elles sont invitées à prévoir quelques minutes supplémentaires le matin afin de se garer sur les emplacements prévus à cet effet et, ainsi, de déposer les enfants en toute sécurité.

D'autres part, afin d'assurer la sécurité de tous les enfants lors de leurs déplacements à pied, il est demandé de privilégier la traversée des routes au moyen des passages piétons, laquelle peut être encadrée par la présence de l'agent municipal.

La mairie vous remercie pour votre compréhension.



NE NOURRISSEZ PAS LES OIES DE PLAN D'EAU

Pour leur santé, pour la nature, pour tous !



POURQUOI NE PAS NOURRIR LES OIES ?

MAUVAIS POUR LEUR SANTÉ

Le pain ne leur apporte aucun nutriment et peut provoquer des carences, des maladies et raccourcir leur espérance de vie.

NUISIBLE POUR LE PLAN D'EAU

Les restes de pain polluent l'eau, favorisent les algues et appauvrissent l'oxygène, au détriment de toute la faune et de la flore.

DÉRÈGLE LEUR COMPORTEMENT

Nourries par les humains, les oies deviennent dépendantes, moins méfiantes et peuvent devenir insistantes voire agressives.

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE

Le pain attire les nuisibles (rats, pigeons...) et salit les abords du plan d'eau. Gardons notre commune propre et agréable !

ADMIRER, OBSERVER, RESPECTER :
LA MEILLEURE FAÇON DE COHABITER !